

[RE]PAIRS

La médiation communautaire en santé, comme vecteur d'insertion professionnelle, levier d'action contre les inégalités sociales de santé et outil de lutte contre les discriminations

Colloque Vulnérabilités et Parcours de vie

Transfert de l'innovation dans le droit commun

18 novembre 2021

Contexte

170 000 personnes vivent avec le VIH en France.

Le VIH touche tous les groupes de population, mais les personnes hétérosexuelles nées à l'étranger, et notamment en AFSS, représentent le 1^{er} groupe touché par l'épidémie.

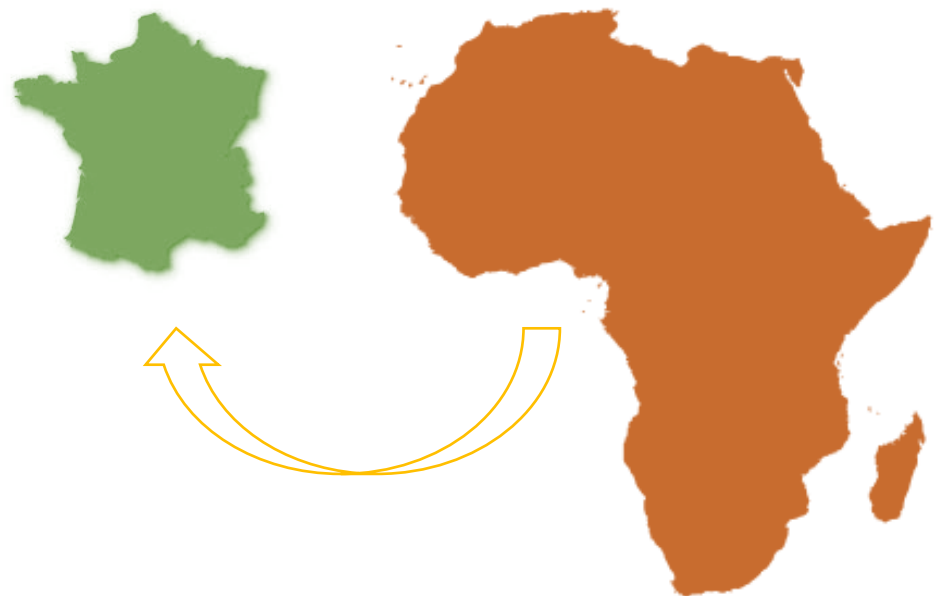
Environ 24 000 personnes ignorent leur séropositivité.
Dont 25 % : femmes nées à l'étranger, 78 % en AFSS
Dont 18 % : hommes nés à l'étranger, 69 % en AFSS



Des outils puissants

Des traitements efficaces - Tasp (Treatment as Prevention)
Dépistage accessible
Une prévention diversifiée : Préservatifs, TPE Prep (Traitements Post et Pré Exposition)
vaccination et prévention des IST (Infections sexuellement transmissibles)

PARCOURS



35 à 49 % des personnes originaires d'AFSS vivant avec le VIH ont contracté le VIH après leur arrivée en France.

Plus de relations exposant au risque VIH (relations transactionnelles, occasionnelles, concomitantes...), durant les années de précarité : absence de titre de séjour et de logement stable. Elles deviennent moins fréquentes lorsque les personnes sont « installées ».

Naissance du projet Makasi, puis du projet [RE]PAIRS

PARCOURS



MAKASI

*Mobilisation des Afro Karibéens
pour l'Appui à la Santé et l'Installation*

« Jamais pour nous sans nous »

[RE]PAIRS

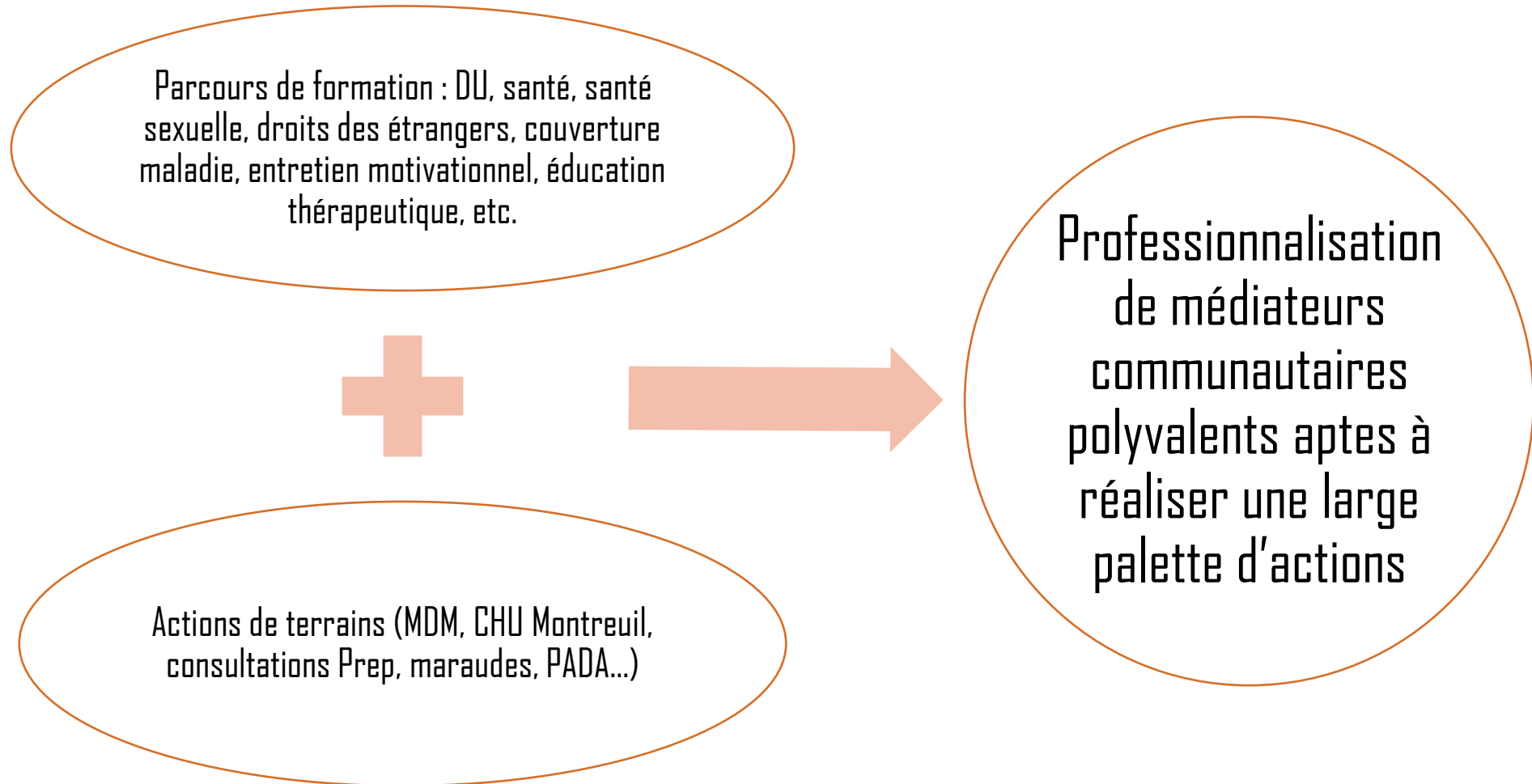
Primauté aux savoirs expérientiels

Développer l'aller vers dans ses
différentes dimensions

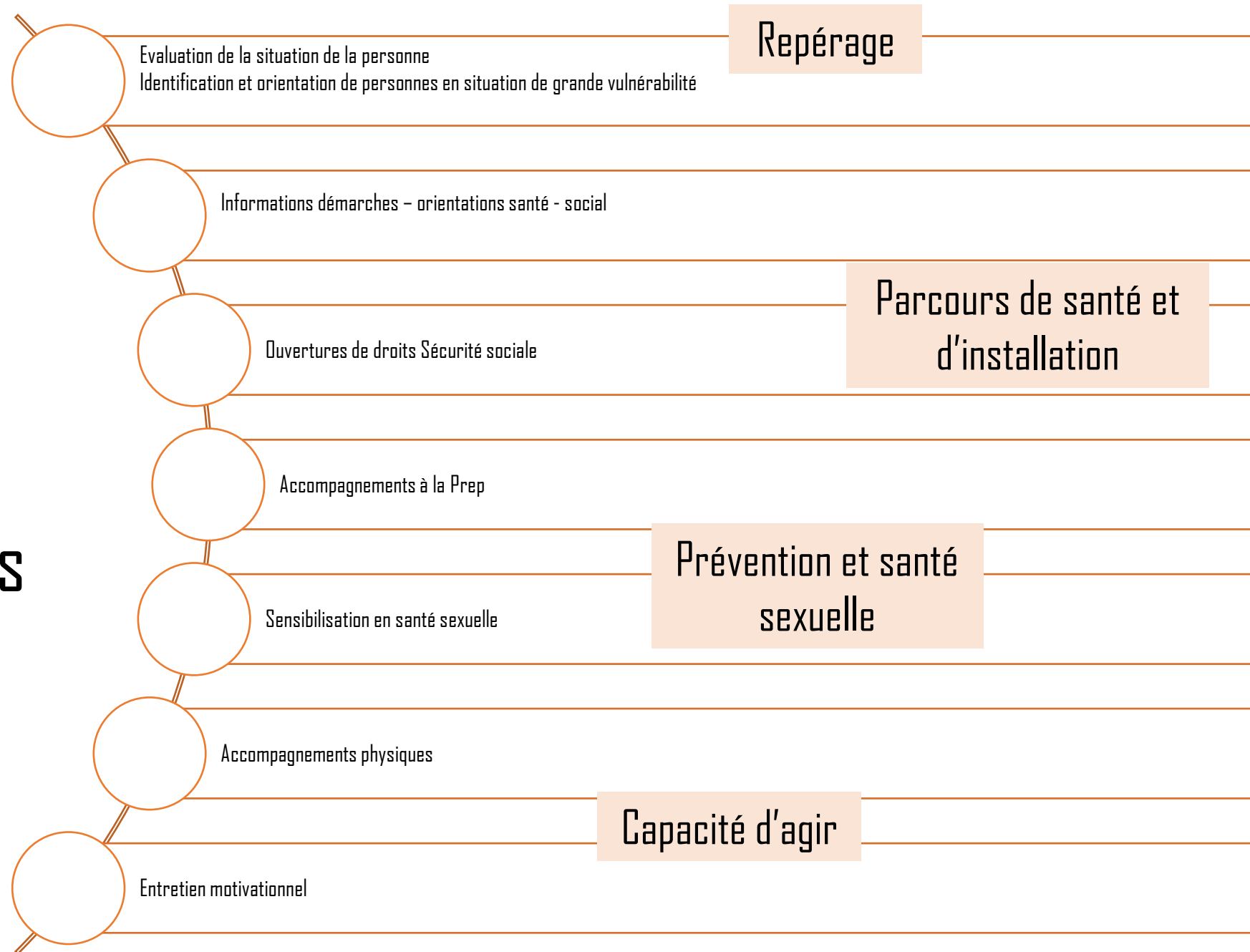
Travail sur la capacité d'agir : effet miroir,
modèle de rétablissement

Acquisition de compétences
professionnelles => **parcours de
professionnalisation**

[RE]PAIRS : favoriser l'installation pour favoriser l'accès à la santé et réduire le risque VIH



[RE]PAIRS : spectre d'activité des médiateurs



Transfert de l'innovation vers le droit commun
Objectif 2022 : [RE]PAIRS v2

6 médiateurs-trices

1 assistant-e de service social

1 local d'accueil et de travail

1 temps de coordination

*Conserver la dimension « creuset » de
professionnalisation de pairs-aidants*

Transfert de l'innovation vers le droit commun : une « stratégie » entamée dès 2018

Plaidoyer	Vers Paris Sans Sida	Relations ARS IDF	Conseil départemental 93
<ul style="list-style-type: none">▪ Etude Makasi : à compter de 2018-2019▪ Plaidoyer « interne » n°1 fin 2019▪ 2 présentations au Congrès National de la SFLS 2021▪ Plaidoyer lutte contre le VIH du GROUPE SOS porté par Arcat – V2 prévue en mars 2022▪ Plaidoyer interasso en cours avec AIDES et associations communautaires	<ul style="list-style-type: none">▪ 2019 Présentation de Makasi▪ 2019 Présentation de Repairs▪ 2020 Sollicitation de rencontre, à notre initiative : projet Repairs v2▪ 2021 Soutien et présentation du projet aux fondations	<ul style="list-style-type: none">▪ Dépôt d'un projet en 2018, similaire à Repairs, dans le cadre d'un appel à projets : refus▪ Présentation de Repairs lors des dialogues de gestion avec ARS▪ Dépôt de Repairs v2 dans le cadre d'un appel à projets 2021	<ul style="list-style-type: none">▪ Présentation de Makasi dans le cadre de réunions en 2019▪ Sollicitation de rencontre pour présentation de Repairs V2 en 2020▪ Développement de partenariats autour de « microprojets » : plateforme médiation 93 ; Prep au CMS Aubervilliers en 2021 en partenariat avec le Checkpoint Paris (GEGIDD et centre de santé sexuelle d'approche communautaire)

Transfert de l'innovation vers le droit commun

Prévisions budgétaires pour 2022

- **Vers Paris Sans Sida** : 80 000 €
- **Fondation Sanofi Espoir** : accord d'un financement de 30 000 €
- **CD93** : participations pérennisées dans le cadre de la plateforme médiation 93 et CMS Aubervilliers et reconduite d'un financement de 8 000 € et de 7 000 €
- **Sidaction** : intérêt porté au projet par l'équipe accompagnant les projets France - dépôt d'une demande de subvention d'un montant de 35 000 €
- **ARS IDF** : accord pour intégrer le projet ETP d'Arcat au projet (RE)PAIRS avec financement de 20 000 €. En attente de la réponse concernant l'appel à projets 2021 – lutte contre les ISS.

Au 18/11/2021 = 145 000 € confirmé en 2022

⇒ Durant 3 ans : gain en crédibilité auprès des financeurs potentiels, effet d'entraînement, validation par l'expérience...

⇒ Mais...nécessité de redéfinition du projet en fonction des fonds accordés